

Society, spoke for that organization. Telegrams were read regretting their inability to be present from Archbishop Bruchesi, H. Laporte, Judge Beaudin, Rodolphe Foget, and Mr. Henri Bourassa.

THE GAZETTE.

9 avril 1912.

"Le Devoir"

L'Alliance Nationale a donné, hier soir, un banquet en l'honneur de l'élection à la mairie de son président général, M. L. A. Lavallée. Trois cents convives se sont réunis à l'arsenal du 65ième Régiment, sous la présidence de M. F. Turgeon, président du comité d'organisation.

Après les toasts au Roi et au Pape, M. Turgeon leva son verre à la santé du maire. Il fit un résumé de la carrière de M. Lavallée qui, né en 1861, d'une famille de cultivateurs, s'en vint à Montréal à l'âge de vingt ans avec, pour toute fortune, l'instruction qu'il avait reçue au collège de Joliette. Par son travail, il y conquis peu à peu la fortune et, ce qui vaut mieux encore, l'estime de toute la population qui lui a donné, le 1er février, le plus grand honneur dont elle puisse disposer. Les 25,000 membres de l'Alliance Nationale sont fiers de voir que leur président-général est devenu le premier magistrat de la ville de Montréal.

M. Lavallée a commencé sa réponse en remerciant l'Alliance de la manifestation si cordiale qu'elle faisait à son président. L'honneur de la haute position qu'il occupe doit retomber sur tous les mutualistes. Il fut l'un des cent trois membres qui fondèrent l'Alliance Nationale, et aujourd'hui elle est une des plus puissantes sociétés de secours mutuel du Canada.

M. Lavallée a exprimé le plaisir de voir au banquet plusieurs membres de la Législature, entre autres, M. Tellier, le chef de l'opposition. Il en a profité pour exprimer l'opinion que la législation concernant les sociétés mutuelles qui date de plusieurs années est devenue insuffisante. Il pense que le gouvernement devrait nommer une commission qui ferait une enquête sur les conditions qui régissent actuellement ces sociétés.

M. F. C. Laberge a porté la santé des invités. M. le chanoine Gauthier, aumônier général de l'Alliance a répondu par un discours intéressant au cours duquel il a recommandé aux membres, qui se recrutent dans tous les rangs de la société, d'opposer aux dangereuses doctrines socialistes, la doctrine religieuse qui sait trouver le remède.

M. M. Tellier a fait l'éloge du Maire, dit que sa demande d'une législation nouvelle concernant les sociétés mutuelles, arrive à son heure. Il croit juste de dire que ces sociétés sont peut-être à blâmer pour n'avoir pas elles-mêmes revendiqué leurs droits devant la législation. Il est convaincu que, quel que soit le gouvernement, il n'y aura aucune hésitation de sa part à donner justice aux sociétés mutuelles. Pour sa part, il est prêt à tout faire pour les protéger.

D'autres discours ont été prononcés par M. T. Gauthier, représentant la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Ludger Gravel, président des Artisans Canadiens-Français, etc.

Des lettres d'excuses ont été reçues de Mgr l'Archevêque, de M. H. Laporte, de sir Ro-

dolphe Foget, de M. le juge Beaudin, de M. Henri Bourassa, de M. A. Laballe.
9 avril 1912. LE DEVOIR.

"The Witness"

Mayor Lavallée told the guests at a banquet in the Armory of the 65th Regiment last night that the present legislation for mutual benefit associations was defective. It did not fully protect their interests, he said, and the government should appoint a commission to study the actual conditions of these organizations. Reciprocity of operations should also be studied.

The dinner was a complimentary function tendered to the Mayor by the Alliance Nationale, of which his Worship is general president. The principal toasts honored by the three hundred guests present were the 'King,' 'Pope,' and the 'Guest of the Evening.' The health of his Worship was proposed by Mr. F. Turgeon, chairman of the organization committee. Mr. Turgeon said that the 25,000 members of the Alliance Nationale were immensely pleased to have a member Montreal's chief magistrate.

After the Mayor had expressed a desire for improved legislation for mutual benefit societies, Mr. F. C. Laberge, in proposing the toast 'Our Guests,' said they wanted laws to prevent societies operating in business without proper guarantees of solvency.

Mr. Tellier, leader of the Opposition in the Legislature, said that Mayor Lavallée was justified in uttering a warning cry for more stringent legislation bearing on mutual benefit associations. The accusation was true, but perhaps mutual benefit associations were themselves to blame, for they had never asked the Legislature for redress. As soon as informed of the kind of inspection wanted, any government in office, he said, would not delay granting the necessary legislation.

9 avril 1912.

THE WITNESS,

"The Herald"

That a more efficient inspection of mutual benefit associations was necessary, and that special legislation looking towards the accomplishment of this end should be enacted without delay, were the chief sentiments expressed by Mayor L. A. Lavallée, speaking last evening in the 65th Regiment Armory at a banquet tendered him by the Alliance Nationale, of which organization the chief magistrate is the general president. The dinner was given as an expression of congratulation to Mayor Lavallée upon his success in the recent municipal elections.

Mayor Lavallée suggested that the Government should appoint a special commission to study the actual state of affairs in regard to such organizations as well as that of reciprocity regarding the operations of such societies.

Rev. Canon Gauthier, general chaplain of the Alliance Nationale coinciding with the views put forward by Mayor Lavallée sounded a strong note of warning with regard to the taint of Socialism, emphasizing the need of its suppression.

Mr. Tellier, leader of the Opposition in the Provincial Legislature, said the believed that Mayor Lavallée was quite justified in uttering

a warning in regard to the need of more stringent regulations as well as legislation for the good working of mutual benefit associations.

Mr. Tellier, who did not enter into any discussion of provincial politics or even mention the possibility of an election on the near or the distant future, added that he was convinced that any Government at Quebec would do all it could to introduce what legislation might be required with regard to mutual benefit associations.

Communications expressing inability to attend the function were read from His Grace, Archbishop Bruchesi, H. Laporte, Hon. Judge Beaudin, Sir Rodolphe Foget and Henri Bourassa.

9 avril 1912.

THE HERALD.

"Le Canada"

Les membres de l'Alliance Nationale offraient, hier soir, à l'arsenal du 65ième régiment, un banquet à Son Honneur le maire L. A. Lavallée, président de l'Alliance, à l'occasion de l'honneur que lui avaient conféré les citoyens de Montréal en le choisissant comme maire, le 1er février dernier. Environ deux cent cinquante personnes étaient venues rendre hommage à l'ancien échevin du quartier Lafontaine, devenu premier magistrat de la métropole canadienne.

Un délicieux lunch fut servi, pendant lequel les convivés eurent le plaisir d'entendre une musique qui, sans contredit, était fort bien choisie.

À l'heure des toasts, M. F. Turgeon proposa la santé du roi, qui fut accompagnée des hymnes agglais et canadien, puis la santé du Pape, qui fut accompagnée de la marche des Zouaves Pontificaux. M. Turgeon proposa ensuite la santé de M. L. A. Lavallée, président général de l'Alliance Nationale et maire de Montréal.

M. Turgeon dit que si les citoyens ont, en février dernier, choisi M. Lavallée comme maire, c'est qu'ils avaient reconnu que M. Lavallée possédait toutes les qualités nécessaires pour remplir un poste aussi important et qu'il était digne de l'estime et de la confiance de la cité entière.

L'orateur rappela comment M. Lavallée, né en 1861, d'une famille de cultivateurs, vint à Montréal vingt ans après, avec pour toute fortune une éducation reçue au collège de Joliette. Il dit qu'il avait su par son travail acquérir une position digne d'envie. Il retraça les nombreux et grands services que M. Lavallée avait rendus à la mutualité et qu'ayant acquis la confiance de vingt-cinq mille membres de l'Alliance Nationale, il était tout naturel qu'il ait pu acquérir la confiance de la majorité des électeurs de Montréal. M. Turgeon fit remarquer que c'était à M. Lavallée que l'on devait le parc Lafontaine et l'agrandissement du parc Mont-Royal, et que le maire actuel de Montréal n'avait toujours eu pour but que la grandeur et la prospérité de la ville.

M. L. A. Lavallée prit ensuite la parole. Il dit quel plaisir il éprouvait à voir le nombre considérable d'amis et confrères de l'Alliance Nationale qui avaient voulu célébrer d'une façon aussi cordiale et aussi manifeste son ar-